

Trois entreprises de la région reçoivent les honneurs au Concours québécois en entrepreneuriat — Régional

La SADC Pierre-De Saurel félicite les trois projets d'entreprises de la région qui se sont distingués lors de finale montérégienne du 16^e Concours québécois en entrepreneuriat (CQE), qui s'est tenue le mardi 6 mai, à Mont-Saint-Grégoire. Trois entreprises de notre région sont ressorties gagnantes de cette soirée.

Lauréat dans la catégorie secondaire 2^e cycle — 3^e, 4^e et 5^e années du volet Entrepreneuriat étudiant
Karolanne Thérioux, avec le projet Brillance de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Son projet d'affaires « Brillance » visait à encourager la relève de la mode au Québec en organisant un concours de créateurs de mode émergents.

Lauréat dans la catégorie Bioalimentaire du volet Création d'entreprises

Yan Thibodeau et Mélanie Blain, de la ferme L'Envolée sauvagine. Leur entreprise fait l'élevage de dindons sauvages et de pigeons de chair dans le but de les offrir aux restaurateurs et à la population en général.

Lauréats dans la catégorie « Prix Réussite Inc. »

Henrick Parent et Marcel Cormier, de l'Atelier Progranit inc. L'entreprise, qui a démarré en 2004, effectue la fabrication et la conception de comptoirs et de tables en granite, en marbre et en quartz.

« Félicitations aux lauréats de notre région qui incarnent à travers leurs projets d'affaires l'audace, la créativité, le dynamisme et la volonté dont la collectivité de Pierre-De Saurel a besoin pour poursuivre son essor » souligne Sylvie Pouliot directrice générale de la SADC de Pierre-De Saurel. Maintenant, souhaitons-leur la meilleure des chances pour la sélection par le jury national qui pourrait les amener à la grande finale québécoise qui aura lieu le 18 juin prochain à Québec.

Source :

Michèle Gauthier, SADC Pierre-De Saurel



Henrick Parent recevant son prix de Jacques LaRue